

12.3 Bourse - Marchés financiers

Les **émissions** nettes de **titres de créance** et d'actions cotées des résidents français atteignent en 2015 un total de 25,7 milliards d'euros, en baisse de 74 % par rapport à 2014. Ce mouvement est principalement dû aux titres de créance (16 milliards d'euros, après 87 milliards d'euros). Les émissions nettes de titres de créance à long terme s'établissent à 86 milliards d'euros, en repli de 7 milliards d'euros par rapport à 2014, tandis que les titres à court terme font l'objet de remboursements nets pour 72 milliards d'euros. Par ailleurs, les émissions d'actions cotées diminuent, à 10 milliards d'euros après 13 milliards d'euros.

Après une année 2014 marquée par quelques grandes opérations, les émissions de titres de créance des **sociétés non financières** enregistrent une baisse en 2015, atteignant 24 milliards d'euros (après 46 milliards d'euros en 2014). Néanmoins, ce niveau reste supérieur à la moyenne des émissions annuelles observées depuis 1999 (22 milliards d'euros). Cette diminution concerne essentiellement le compartiment de long terme (obligations) qui s'établit à 20 milliards d'euros d'émissions nettes, au lieu de 41 milliards d'euros en 2014. Dans le même temps, les émissions des titres de créance à court terme (billets de trésorerie) restent positives à 4 milliards d'euros.

Pour la quatrième année consécutive, les émissions nettes de titres de créance des **institutions financières** sont négatives en 2015, à – 66 milliards d'euros : les remboursements

ont excédé les émissions. Ces remboursements concernent principalement les titres de créance émis à court terme (– 57 milliards d'euros d'émissions nettes). Les institutions financières réduisent leurs remboursements nets sur le compartiment de long terme (– 9 milliards d'euros en 2015, après – 23 milliards d'euros en 2014).

Les **administrations publiques (APU)** réduisent leurs émissions nettes de titres de créance : 56 milliards d'euros, après 72 milliards d'euros en 2014. Les émissions à long terme sont stables à 75 milliards d'euros. Sur le segment de court terme, les remboursements nets des APU s'accroissent : – 19 milliards d'euros, après – 3 milliards d'euros.

Fin 2015 et début 2016, les marchés boursiers des pays émergents et avancés chutent. L'incertitude sur l'ampleur du ralentissement des économies émergentes, notamment de la Chine, semble le principal facteur de ce changement. De plus, les investissements dans ces économies deviennent moins profitables avec la remontée passée et annoncée des taux de la réserve fédérale américaine. Les principales places financières des pays avancés chutent début 2016 sous l'effet notamment de l'incertitude croissante sur la solidité du système bancaire, que ce soit aux États-Unis où les banques dépendent du secteur pétrolier ou en Europe, où les encours de créances douteuses restent élevés, notamment en Italie. ■

Définitions

Agents financiers résidents : Banque de France et établissements de crédit. Clientèle financière (OPCVM, fonds communs de créances, institutions financières autres que les établissements de crédit, entreprises d'investissement...).

Émission de titres : création de nouveaux titres financiers à destination du marché le plus souvent. Une entreprise peut ainsi augmenter son capital et donc proposer des actions sur le marché, mais elle peut aussi émettre des obligations et donc les proposer sur le marché des obligations. Quand l'État lance de nouveaux emprunts d'États, il devient aussi émetteur de titres.

Administrations publiques (APU), capitalisation boursière, Euro medium term notes (EMTN), institutions financières, sociétés non financières (SNF), titre de capital, titre de créance : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « L'économie française », *Insee Références*, édition 2016.
- « Rapport annuel 2015 », Autorité des marchés financiers, mai 2016.
- « Les comptes des administrations publiques en 2015 – L'investissement se replie à nouveau et le déficit public se réduit », *Insee Première* n° 1598, mai 2016.
- « Note de conjoncture, décembre 2015 – Résistance », Insee, décembre 2015.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Émissions de titres des agents résidents

en milliards d'euros

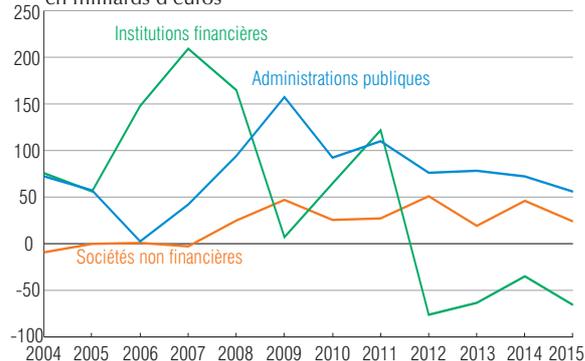
	2014 (r)	2015
Titres de créance (valeur nominale)	86,7	15,7
<i>dont : par les sociétés non financières</i>	<i>45,9</i>	<i>23,8</i>
court terme	5,1	3,9
long terme	40,8	19,9
<i>par les institutions financières¹</i>	<i>-34,9</i>	<i>-65,7</i>
court terme	-12,4	-56,7
long terme	-22,5	-9,0
<i>par les administrations publiques</i>	<i>72,1</i>	<i>55,9</i>
court terme	-2,6	-18,8
long terme	74,7	74,7
<i>dont obligations assimilables du Trésor (OAT)</i>	<i>129,0</i>	<i>126,8</i>
Actions cotées - émissions contre apport en espèces	12,5	10,0
<i>dont : par les sociétés non financières</i>	<i>10,9</i>	<i>9,5</i>
<i>par les institutions financières¹</i>	<i>1,6</i>	<i>0,5</i>

1. Institutions financières monétaires et non monétaires (hors sociétés d'assurance mais y c. les parts émises par les fonds communs de créances), hors impact des opérations internes aux groupes bancaires.

Source : Banque de France.

Émissions nettes de titres de créances des résidents français

en milliards d'euros

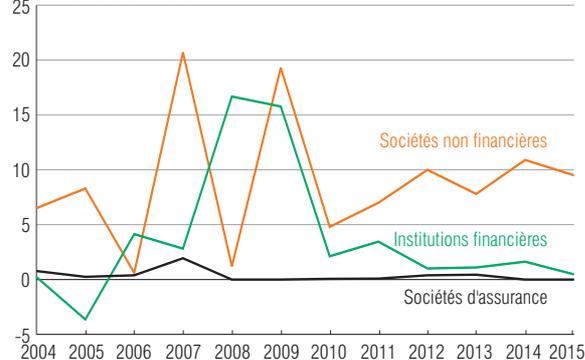


Note : la date d'arrêt est le 31 décembre 2015.

Source : Banque de France.

Émissions nettes d'actions cotées des résidents français

en milliards d'euros



Note : la date d'arrêt est le 31 décembre 2015.

Source : Banque de France.

Les 25 plus fortes capitalisations boursières en actions françaises ou assimilées d'Euronext Paris

	Capitalisation au 31 juillet 2016 en milliards d'euros	Évolution sur 7 mois ¹ en %
Total	107,0	-1,6
Schlumberger	102,8	-4,8
Sanofi	98,2	-23,6
L'Oréal	95,3	0,0
LVMH	77,9	-10,2
BNP Paribas	55,3	-25,2
Danone	45,2	11,8
Axa	44,2	-24,7
Airbus Group	40,7	-20,1
Hermès Intl.	40,6	8,6
Vinci	40,4	15,7
Orange	36,4	-7,9
Engie	35,9	-11,1
Schneider Electric	34,6	-7,3
Air Liquide	33,0	-19,2
Nokia	30,0	-2,0
Christian Dior	29,4	-14,3
Pernod Ricard	27,1	-6,3
LafargeHolcim Ltd	25,9	-25,9
Safran	25,4	-11,7
Essilor Intl.	25,0	-0,9
Société Générale	24,7	-31,7
EDF	23,6	-41,6
Renault	23,1	-6,6
Vivendi	22,5	-31,1

1. Évolution du 1^{er} janvier au 31 juillet 2016.

Source : Euronext.

Capitalisation boursière des principales places financières dans le monde

en milliards de dollars

En fin d'année	2014 (r)	2015	15/14 en %
Amérique	30 292,7	27 967,5	- 7,7
<i>dont : Nyse Euronext (US)</i>	<i>19 351,4</i>	<i>17 786,8</i>	<i>- 8,1</i>
Nasdaq OMX	6 979,2	7 280,8	4,3
TMX Group	2 093,7	1 591,9	-24,0
BM&FBOVESPA	843,9	490,5	-41,9
Asie - Pacifique	21 160,1	23 215,4	9,7
<i>dont : Japan Exchange Group - Tokyo</i>	<i>4 378,0</i>	<i>4 894,9</i>	<i>11,8</i>
Shanghai SE	3 932,5	4 549,3	15,7
Hong-Kong Exchanges	3 233,0	3 184,9	-1,5
Shenzhen SE	2 072,4	3 638,7	75,6
BSE India	1 558,3	1 516,2	-2,7
National Stock Exchange India	1 520,9	1 485,1	-2,4
Australian SE	1 288,7	1 187,1	-7,9
Korea Exchange	1 212,8	1 231,2	1,5
Europe - Afrique - Moyen-Orient	16 657,6	15 941,8	- 4,4
<i>dont : London SE</i>	<i>4 012,9</i>	<i>3 878,8</i>	<i>- 3,3</i>
Euronext	3 319,1	3 305,9	-0,4
Deutsche Börse	1 738,5	1 715,8	-1,3
SIX Swiss Exchange	1 495,3	1 519,3	1,6
Nasdaq OMX Nordic Exchange	1 196,7	1 268,0	6,0
BME Spanish Exchanges	992,9	787,2	-20,7
Johannesburg SE	933,9	735,9	-21,2
Moscow Exchange	385,9	393,2	1,9
Total des marchés mondiaux	68 110,3	67 124,6	- 1,5

Source : World Federation of Exchanges.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France). Le terme République française concerne la France et les collectivités d'outre-mer.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et
en couleur sont
définis plus bas ou
dans la rubrique
« Définitions »
en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-
page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page

Toutes les définitions
sont regroupées dans la
rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables
gratuitement pour
approfondir le sujet
Adresses des sites
Internet à retrouver dans
la rubrique « Adresses
utiles » en annexes

Après trois ans de ralentissement, la variation de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** devient nulle en moyenne annuelle entre 2014 et 2015, pour la première fois depuis soixante ans. Cette relative inertie masque des évolutions contraires avec, d'une part des baisses marquées comme les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés, et d'autre part des hausses de prix notamment dans les services et un renchérissement des produits alimentaires. De même, les tendances ont évolué en cours d'année : orienté à la baisse en début d'année (-0,4 % en janvier), le taux d'**inflation** mesuré par la variation sur un an en fin d'année de l'IPC se redresse pour s'établir à +0,2 % fin 2015. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France et dans l'ensemble de la zone euro. L'indicateur d'**inflation sous-jacente** qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales) augmente davantage en cours d'année, quant à lui, pour s'établir à +0,9 % fin 2015.

Engagée à partir du 2nd semestre 2014, la chute des produits pétroliers se poursuit en 2015. Comme en 2014, cette baisse est plus marquée pour les combustibles liquides (-17,6 % sur un an, fin 2015) que pour les carburants (-9,3 % pour le gazole, -6,7 % pour l'essence fin 2015), du fait des écarts de taxation sur ces produits. De même, les prix du gaz se contractent en 2015

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « En décembre 2015, le prix du pétrole chute à nouveau », *Informations rapides* n° 12, Insee, janvier 2016.
- « Indice des prix à la consommation – moyennes annuelles 2014 et 2015 », *Informations rapides* n° 6, Insee, janvier 2016.
- « Décembre 2015 – Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 0,2 % », *Communiqué de presse* n° 12, Eurostat, janvier 2016.
- Indices et séries statistiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

114

TEF, édition 2017 - Insee Références

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

(-7,2 % fin 2015). *A contrario* ceux de l'électricité poursuivent leur hausse (+4,2 %).

En 2015, la baisse des prix des produits manufacturés se prolonge avec toutefois des évolutions assez différentes selon les produits. Ainsi, les reculs des prix des médicaments et des produits pharmaceutiques s'accroissent (-3,9 % fin 2015, après -2,9 % fin 2014), en raison des mesures de maîtrise des dépenses de santé. En outre, les prix des articles d'habillement et des chaussures se replient légèrement (-0,2 % fin 2015, contre +0,3 % fin 2014).

Même s'ils ont ralenti, les prix des services restent relativement dynamiques en 2015 (+1,2 % en moyenne, après +1,7 % en 2014, année au cours de laquelle ils avaient été tirés à la hausse par les relèvements de taux de TVA). En 2015, les loyers, pour la plupart indicés sur les évolutions de l'inflation, augmentent modérément. De plus, les prix des services de transport sont globalement en baisse. En revanche, les prix des services postaux accélèrent nettement en moyenne (+8,9 %, après +4,1 % en 2014) tandis que ceux des télécommunications se redressent (+0,6 %, après -0,1 %).

En 2015, les prix de l'alimentation augmentent en moyenne de 0,4 % (après un recul de 0,8 % en 2014) du fait du rebond des prix des produits frais (+5,3 % en moyenne en 2015, après -4,1 % l'année précédente). Hors produits frais, les prix de l'alimentation diminuent de 0,2 % en moyenne en 2015. ■

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2015

en %

Unité

Fonction de consommation	Évolution 15/14			Fonction de consommation	Évolution 15/14		
	Pondération ¹ 2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²		Pondération ¹ 2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	0,0	0,2	Transport	1 504	-1,5	-1,1
Ensemble (hors tabac)	9 801	0,0	0,0	Achats de véhicules	335	0,8	1,9
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 495	0,4	0,5	Utilisation de véhicules personnels	890	-3,0	-2,2
Produits alimentaires	1 360	0,5	0,6	Services de transport	279	0,9	-1,1
Boissons non alcoolisées	135	-0,5	-0,6	Communications	257	0,4	1,0
Boissons alcoolisées et tabac	367	0,6	0,6	Services postaux	18	8,9	8,8
Boissons alcoolisées	168	0,9	1,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	19	-11,3	-8,8
Tabac	199	0,3	0,3	Services de téléphonie et de télécopie	220	0,6	1,2
Habillement et chaussures	451	-0,9	-0,2	Loisirs et culture	792	0,2	0,9
Habillement	350	-1,2	-0,3	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	136	-4,3	-1,7
Chaussures y c. réparation	101	0,3	0,0	Autres biens durables (loisirs)	33	0,7	1,4
Logement, chauffage, éclairage	1 441	0,4	-0,2	Autres articles et equip. de loisirs	209	-0,1	0,7
Chauffage, éclairage	498	-0,6	-2,0	Services récréatifs et culturels	245	1,7	1,1
Meubles, équip. ménager, entretien maison	579	0,0	0,5	Presse, livres et papeterie	141	2,1	2,5
Meubles, tapis, revêtements de sol	159	0,1	0,4	Voyages touristiques tout compris	28	1,2	5,4
Articles de ménage en textile	42	0,7	1,7	Éducation	23	1,5	1,2
Appareils ménagers	86	-1,5	-0,6	Hôtellerie, cafés, restaurants	797	1,4	1,6
Verre, vaisselle, ustensiles de ménage	63	0,2	1,4	Restauration et cafés	613	1,3	1,3
Outillage pour la maison et le jardin	56	0,6	0,2	Services d'hébergement	184	1,7	2,9
Entretien courant de l'habitation	173	0,1	0,6	Autres biens et services	1 286	1,2	1,2
Santé	1 008	-1,2	-1,4	Soins personnels	290	-0,2	0,1
Médicaments et produits pharmaceutiques	441	-3,4	-3,9	Effets personnels (non définis ailleurs)	115	0,8	1,0
Médecine non hospitalière	567	0,5	0,5	Protection sociale	434	1,6	1,4
				Assurances	250	2,6	2,9
				Services financiers	67	0,7	0,7
				Autres services	130	1,0	0,7

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.
2. Évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Note : base 100 en 2015.
Champ : ensemble des ménages.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

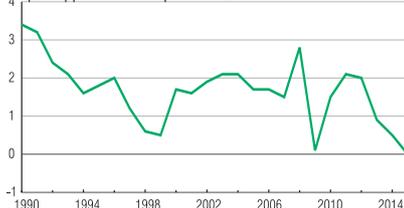
Hausses	15/14	Baisses	15/14
Pommes de terre	+ 9,4	Combustibles liquides	-17,6
Services postaux	+ 8,8	Gazole	-9,3
Fruits de mer surgelés	+ 7,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	-8,8
Poissons frais	+ 7,0	Sucre	-8,1
Fruits secs et fruits à coque	+ 5,8	Appareils photo et caméras	-7,3
Transport maritime de passagers	+ 5,5	Gaz	-7,2
Centres de vac., camping, auberges de jeunesse et héberg. similaires	+ 5,4	Transport combiné de passagers	-6,9
Forfaits touristiques	+ 5,4	Essence	-6,7
Fruits frais	+ 5,4	Produits pharmaceutiques	-4,9
Journaux et publications périodiques	+ 4,7	Transport aérien de passagers	-4,0

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2015

par rapport à l'année précédente en %



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. Cet indice est la moyenne arithmétique des douze indices mensuels.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

	15/14	15/14	
Allemagne	0,2	Lettonie	0,4
Autriche	1,1	Lituanie	-0,2
Belgique	1,5	Luxembourg	0,9
Chypre	-0,6	Malte	1,3
Espagne	-0,1	Pays-Bas	0,5
Estonie	-0,2	Portugal	0,3
Finlande	-0,2	Slovaquie	-0,5
France	0,3	Slovénie	-0,6
Grèce	0,4	Zone euro	0,2
Irlande	0,2	UE	0,2
Italie	0,1		

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Source : Eurostat.

Des données de cadrage européennes ou mondiales